

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

OBJET

Bruxelles,

19 19

Expédié le 24-12-19

A Madame Puyss.
Bruxelles.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, des tableaux
qui faisaient l'objet de votre lettre
du 19 ct

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pourront
être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Nous vous prions de vouloir bien nous adresser une reproduction
des tableaux ci-dessus mentionnés. Si vous ne
pouvez pas nous en fournir une reproduction photographique, nous vous en remercions tout de même.

le 19-12-1919

Monsieur le Président
des Académies Royales

J'ai l'honneur de vous soumettre
deux tableaux, un primitif attribué
à Lucas Van Leyden devant coûter quinze
mille francs et un tableau portant de
Hans Holbein avec catalogue de
l'Exposition ou il a figuré dont le
prix est de quarante mille francs.

En attendant une réponse
favorable agréer, Monsieur le Président
mes sincères salutations

Maxime Fayd

Rue du Monténégro 65
Bruxelles Midi